© Drogues Info Service - 2 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Accro au tramadol

Par Profil supprimé Postée le 17/04/2021 05:54

> Bonjour, Depuis une sciatique que j'ai eu y a deux ans, je suis devenu complètement accro au tramadol...puis je arrêté d'un coup ? Sachant que je prend aussi des anxiolytiques tertian et exomil. J'aimerais arrête tout ça et reprendre une vie normale est ce possible ? Merci beaucoup pour votre attention.

Mise en ligne le 19/04/2021

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation vous pose questions.

Si il n’y a pas de contre-indication à l’arrêt brutal du tramadol, celui-ci peut s’avérer éprouvant. En effet, un syndrôme de sevrage apparaît à l’arrêt du tramadol durant une semaine généralement, avec un pic entre 48h et 72h. Les symptômes sont la transpiration, diarrhée, anxiété, tremblements, douleurs… et peuvent s’avérer difficiles à supporter. L’envie de consommer peut malheureusement perdurer un certain temps après l'arrêt des symptômes.

Un arrêt dégressif par pallier est parfois plus acceptable au quotidien et, compte tenu des différents traitements que vous mentionnez, une recommandation médicale serait préférable. Vous pouvez bien sûr en parler à votre médecin prescripteur mais aussi, si vous le souhaitez, faire appel à un médecin addictologue.

Effectivement, les CSAPA (Centre de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proposent des suivis en addictologie et ce, de façon non payante et confidentielle. Des équipes pluridisciplinaires (médecin addictologue, psychologue, infirmier…) reçoivent toute personne en difficultés avec ses consommations. Vous trouverez en bas de page un lien pour un CSAPA à Briey.

Bien sûr, vous avez également la possibilité de nous contacter par téléphone ou par chat pour un échange plus approfondi, nos écoutants prendront le temps nécessaire pour vous écouter, vous soutenir et vous orienter au mieux. Drogues Info Service est joignable tous les jours de 08h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) et par chat 7j/7 également via notre site.

Nous vous souhaitons bon courage pour la suite.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA du Pays Haut - Site de Briey

2, rue Stephen Liegeard
54150 BRIEY

Tél : 03 82 20 90 96
Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut
Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi sur rendez-vous. Assurée par un psychologue.

Voir la fiche détaillée